

Qualité et commercialisation

L'exploitation est un moment crucial dans le cycle de production d'une forêt. Elle intervient lors d'une éclaircie ou à la coupe finale. C'est le résultat de plusieurs années d'investissement. Il est conseillé de s'adresser à un spécialiste pour la commercialisation : coopérative ou expert forestier.

Commercialisation

➤ Le prix du bois dépend :

De l'essence.

Des conditions d'exploitation : pente, distance de débardage, accès des grumiers, volume unitaire des arbres, branchaison ou encombrement de la parcelle.

Du volume de bois mobilisable : au minimum un camion (25/30 m³)

➤ Comment vendre ?

Le type de vente :

- En bloc, où l'on détermine un prix pour l'ensemble du lot.
- A l'unité de produits, un prix au m³ est fixé par qualité.

La mise à disposition :

- Sur pied
- Bord de route.

Le mode de vente :

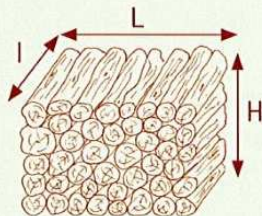
- Les ventes groupées, selon le système des enchères, sont organisées par les coopératives et experts forestiers.
- À l'amiable par appel d'offre, adressé aux acheteurs potentiels.

➤ Estimation du volume des arbres abattus :

Bois de chauffage ou trituration : Ces produits sont généralement mesurés en stère, parfois à la tonne.

$V \text{ en stère} = \text{longueur (L)} \times \text{hauteur (H)} \times \text{largeur (l)}$

Pour obtenir le volume réel, il faut appliquer un coefficient moyen de 0.60 au volume en stère.

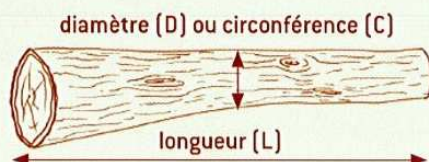


Grume abattue :

le volume d'un arbre est calculé à partir de son diamètre ou sa circonférence médiane, et de sa longueur. L'unité est le m³.

Avec le diamètre, $V = 0.785 \times D^2 \times L$

Avec la circonférence, $V = 0.08 \times C^2 \times L$



**Votre forêt est gérée durablement !
montrez-le en adhérant à PEFC.**



Vos bois seront estampillés du sigle PEFC, attestant que votre propriété est gérée durablement. Pour tout renseignement :

PEFC Bourgogne Franche Comté
Maison régionale de l'Innovation
64 A rue de Sully - CS 77124
21071 Dijon Cedex
Tél : 03 80 40 34 51

ATTENTION :

Toute personne travaillant dans votre bois est présumée être votre salarié. Pour vous dégager de la responsabilité d'employeur présumé, établissez un contrat de vente et assurez-vous que l'entreprise soit en règle avec la MSA.

Exemple de CONTRAT DE VENTE de bois de chauffage

Le vendeur

M. DUPOND
1 rue de parc
21000 Dijon

L'acheteur

M. DUBOIS
Rue de l'acacia
71000 Autun

Situation de la coupe :

Commune de.....
Parcelle cadastrale : surface, croquis
Lieu-dit du bois aux fées

Le prix des produits :

- A l'unité de produit : x € / m³ ou stère
- Ou en bloc : prix de la coupe x € sur pied

Le règlement :

- à la signature du présent contrat, l'acquéreur verse un acompte de x €
- le solde, calculé après le dénombrement des produits, sera réglé au plus tard dans les trente jours suivant la réception contradictoire et avant l'enlèvement des bois.

L'acquéreur se doit :

- de respecter les arbres marqués en réserve et ne leur causer aucun dommage. Tout arbre marqué et endommagé fera l'objet d'une indemnisation.
- de débarder par temps sec ou période de gel
- de remettre en état les lieux après exploitation

Les délais :

L'enlèvement des bois devra s'achever avant le Ce délai dépassé, les bois restant seront présumés abandonnés par l'acquéreur.

Responsabilités :

L'acquéreur est responsable de tous les dommages et délits causés lors de l'exploitation. Il déclare être personnellement en règle quant à sa protection sociale et son assurance accidents.

Signature des deux parties

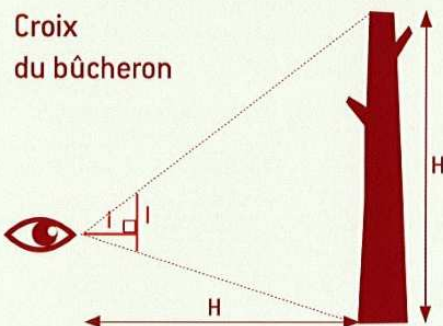
Guide
du sylviculteur
en Morvan



Estimation du volume des arbres sur pied

Estimer la hauteur de l'arbre :

- au jugé,
- à l'aide d'une pige d'une hauteur connue que l'on reporte au jugé sur la hauteur de l'arbre,
- la croix du bûcheron : cette technique utilise le principe des triangles semblables. L'opérateur utilise 2 baguettes de même longueur (environ 20 cm), l'une parallèle au sol et posée sous l'œil et l'autre perpendiculaire à la première. Pour effectuer la mesure, l'opérateur s'éloigne du pied de l'arbre jusqu'à ce que la hauteur de la baguette verticale corresponde à la hauteur de l'arbre. La hauteur est alors égale à la distance entre l'opérateur et l'arbre.
- Il existe des appareils de mesure à visée directe (dendromètre).



Estimer le volume sur pied :

Les tarifs de cubage permettent d'estimer directement le volume d'un arbre à partir de son diamètre, de sa hauteur et de sa décroissance.

Le classement des bois

Dans une coupe, les qualités de bois sont nombreuses. Avant de vendre, il est impératif de les repérer et de les quantifier, car le prix des bois en découle.

Le classement qualitatif a pour but de définir les différentes qualités se trouvant dans une coupe ou dans un arbre. Il existe 4 choix possibles : A, B, C ou D.

Dans ce classement interviennent différents facteurs :

- les altérations et singularités,
- les dimensions du produit.

Les classements et les critères de qualité sont spécifiques à chaque essence.

Les principales altérations et singularités

Nœuds : dévalorisant par leur taille, leur nombre et leur aspect. On distingue les nœuds sains, pourris ou recouverts.

Fil tors : les fibres du bois sont vissées sur elles-mêmes.

Il se détecte sur l'écorce qui n'est pas parfaitement verticale.

Forme du tronc : ce sont les courbures, bosses ou excroissances et la cylindricité du tronc.

Altérations dues aux champignons : pourritures, colorations anormales.

Autres dégradation : corps étrangers, blessures, cicatrices, dégâts de débardage, insecte...

Gélivure : c'est une fente provoquée par le gel. Cette dégradation est fréquente dans le Morvan.

Roulure : décollement de cerne.

Les dimensions

Pour chaque qualité, la technologie implique une longueur minimale de la grume et un diamètre fin bout. Par exemple, pour le chêne en choix A, il faut une longueur minimale de 2,5 m et un diamètre fin bout d'au moins 45 cm.

